



Communiqué FSU
Les Lilas le 31 mai 2018

Laïcité à l'École : les prescriptions ne peuvent se substituer à une véritable formation

La laïcité garantit à chacun sa liberté de conscience, ainsi elle crée des liens solidaires et émancipateurs entre les citoyens.

Dans cette perspective, elle permet à l'École de transmettre des savoirs et de construire un esprit critique, à l'abri des pressions idéologiques, confessionnelles ou économiques. Elle doit se garder de toute instrumentalisation qui opposerait les citoyen.ne.s. les un.e.s aux autres et conduirait à des attitudes d'exclusion et de mépris.

A l'École, la nécessité de répondre aux atteintes au principe de la laïcité doit se conjuguer avec la volonté éducative et notamment à ses vertus préventives. Si les principes de la laïcité doivent être garantis dans tous les actes de la vie scolaire, c'est par la réflexion et le débat que l'École doit permettre l'appropriation de ces valeurs par l'ensemble des membres de la communauté éducative.

La formation des enseignants est essentielle pour y parvenir. Le ministère doit y consacrer les moyens nécessaires.